

Groupe de travail : Réunion de Coordination et de Concertation Pluriprofessionnelle PÔLE SOCIAL

Conditions de participation aux groupes de travail

- **Ce groupe est constitué de tous les professionnels de santé exerçant à la Maison de Santé Hygie : tout professionnel qui y exerce s'engage à y participer**
- **Il est également ouvert à tout professionnel de l'aide et du soin membre de l'Institution Hygie ou d'une structure partenaire qui souhaite y participer**
- **Avoir pris contact avec le référent du groupe avant d'y participer**

Définition du groupe de travail

- **Hypothèse** : Les professionnels de l'aide et du soin se trouvent régulièrement confrontés à des **situations complexes** que leur formation et leur exercice parfois isolé ne leur permettent pas d'aborder dans leur globalité. En effet, rappelons que selon l'OMS, la Santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Aussi, le collectif de la Maison de Santé Hygie structure son **expertise pluridisciplinaire autour des compétences organique, psychique et social de ses membres** pour aider les professionnels à dépasser ces difficultés et leur permettre non seulement de poser un diagnostic global de la situation mais aussi d'organiser les prises en charges de manière tridimensionnelle et individualisée permettant aussi de rester dans une **approche centrée sur le patient**.
- **Objectif** : Mettre en œuvre une organisation et coopération pluriprofessionnelle, à même de proposer aux patients en situation de complexité, une prise en charge globale et un parcours d'aide et de soin individualisé.
- **Définition d'un cas complexe** : Un cas peut être jugé complexe par un professionnel :
 - soit parce qu'il identifie un blocage dans son parcours d'aide ou de soins, source de stagnation de son état, ou de mise en échec répétée des différentes interventions
 - soit parce qu'il identifie des besoins dans un champ de compétence pour lesquels une expertise complémentaire lui est nécessaire
- **Participants** : Professionnels aux compétences complémentaires pour permettre une analyse et un plan de soin réellement globaux (professionnels du champ organique + du champ psychique + du champ social)
 - Pour le champ **organique** : tous les médecins et paramédicaux de la Maison de Santé dans et hors les murs
 - Pour le champ **psychique** : tous les professionnels du champ psychique de la Maison de Santé
 - Pour le champ **social** : l'assistante sociale du CCAS de la commune
 - **Invitations possibles** : pour les praticiens n'exerçant pas dans la maison de santé mais concernés par les patients traités lors des RCCP (infirmières référentes, médecin traitant, intervenants au domicile, etc...)
 - Tout professionnel de santé du territoire qui sollicite une orientation vers un des professionnels de la MSP
- **Référent** : Dr Marie-Laure Salviato ; dr.salviato@gmail.com
- **Rédacteur** : médecins de la MSP Hygie
- **Coordinateur** : Dr Céline Goncalves / Dr Anna Kandut
- **Modalités Pratiques** :
 - **Consentement et information du patient** : Avant chaque présentation de situation recueil du consentement du patient par le professionnel qui prévoit de solliciter l'expertise de l'équipe. **Après la présentation**, le professionnel s'engage à faire un retour au patient sur le plan d'aide et de soins qui a été proposé.
 - **Confidentialité et secret professionnel** : Présentation des situation de manière anonyme
 - **Lieu** : La Maison de santé Hygie de Paray-Vieille-Poste : 91 avenue d'Alsace Lorraine
 - **Quand** : le jeudi de 12h30 à 14h
 - **Rythme** : toutes les semaines
 - **Compte rendu** rédigé en temps réel par l'équipe médicale de la MSP, directement au sein du système d'information partagé